

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL dont la population est de 3500
habitants et plus - PARIS TERRES D'ENVOL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005809700011

POSTE COMPTABLE : SEVRAN

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PTDE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	41
A5 - Etalement des provisions	42
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	46
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	48
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	55
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	57
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 93005	PARIS TERRES D'ENVOL BUDGET PRINCIPAL PTDE	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	368519
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	1.05	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	1.00	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0.03	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0.25	
5	Encours de la dette	26938836.03	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	185 079 236,00	185 079 236,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	185 079 236,00	185 079 236,00
--	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	100 527 193,00	100 527 193,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	100 527 193,00	100 527 193,00
---	-----------------------	-----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	285 606 429,00	285 606 429,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	36 618 181,00	0,00	40 108 310,00	40 108 310,00	40 108 310,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 431 266,00	0,00	8 703 150,00	8 703 150,00	8 703 150,00
014	Atténuations de produits	100 700 000,00	0,00	101 442 941,00	101 442 941,00	101 442 941,00
65	Autres charges de gestion courante	18 398 401,00	0,00	20 573 807,00	20 573 807,00	20 573 807,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		164 147 848,00	0,00	170 828 208,00	170 828 208,00	170 828 208,00
66	Charges financières	416 359,00	0,00	362 274,00	362 274,00	362 274,00
67	Charges exceptionnelles	3 719 149,00	0,00	1 163 045,00	1 163 045,00	1 163 045,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		168 283 356,00	0,00	172 353 527,00	172 353 527,00	172 353 527,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	21 026 975,37		8 658 269,00	8 658 269,00	8 658 269,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 997 662,00		4 067 440,00	4 067 440,00	4 067 440,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 024 637,37		12 725 709,00	12 725 709,00	12 725 709,00
TOTAL		193 307 993,37	0,00	185 079 236,00	185 079 236,00	185 079 236,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	130 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 849 807,00	0,00	2 894 200,00	2 894 200,00	2 894 200,00
73	Impôts et taxes	120 027 688,00	0,00	123 819 492,00	123 819 492,00	123 819 492,00
74	Dotations et participations	58 633 922,00	0,00	58 247 085,00	58 247 085,00	58 247 085,00
75	Autres produits de gestion courante	669 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes de gestion courante		182 310 917,00	0,00	185 012 777,00	185 012 777,00	185 012 777,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		182 330 917,00	0,00	185 012 777,00	185 012 777,00	185 012 777,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	59 630,00		66 459,00	66 459,00	66 459,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		59 630,00		66 459,00	66 459,00	66 459,00
TOTAL		182 390 547,00	0,00	185 079 236,00	185 079 236,00	185 079 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	12 659 250,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 553 575,00	0,00	8 472 535,00	8 472 535,00	8 472 535,00
204	Subventions d'équipement versées	9 690 000,00	0,00	7 878 436,00	7 878 436,00	7 878 436,00
21	Immobilisations corporelles	32 693 150,00	0,00	39 222 448,00	39 222 448,00	39 222 448,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 499 191,00	0,00	37 320 000,00	37 320 000,00	37 320 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	55 435 916,00	0,00	92 893 419,00	92 893 419,00	92 893 419,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 904,00	0,00	4 089 490,00	4 089 490,00	4 089 490,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 344 200,00	0,00	2 047 825,00	2 047 825,00	2 047 825,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 125 104,00	0,00	7 567 315,00	7 567 315,00	7 567 315,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	58 561 020,00	0,00	100 460 734,00	100 460 734,00	100 460 734,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	59 630,00		66 459,00	66 459,00	66 459,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	59 630,00		66 459,00	66 459,00	66 459,00
	TOTAL	58 620 650,00	0,00	100 527 193,00	100 527 193,00	100 527 193,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 527 193,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 852 597,00	0,00	11 683 394,00	11 683 394,00	11 683 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 328 059,80	0,00	44 099 335,00	44 099 335,00	44 099 335,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 180 656,80	0,00	55 782 729,00	55 782 729,00	55 782 729,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	125,00	125,00	125,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 610 975,73	0,00	26 018 630,00	26 018 630,00	26 018 630,00
	Total des recettes financières	21 610 975,73	0,00	32 018 755,00	32 018 755,00	32 018 755,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	32 791 632,53	0,00	87 801 484,00	87 801 484,00	87 801 484,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	21 026 975,37		8 658 269,00	8 658 269,00	8 658 269,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 997 662,00		4 067 440,00	4 067 440,00	4 067 440,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	25 024 637,37		12 725 709,00	12 725 709,00	12 725 709,00

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		57 816 269,90	0,00	100 527 193,00	100 527 193,00	100 527 193,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					100 527 193,00
---	--	--	--	--	----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	12 659 250,00
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	40 108 310,00		40 108 310,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 703 150,00		8 703 150,00
014	Atténuations de produits	101 442 941,00		101 442 941,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 573 807,00		20 573 807,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	362 274,00	0,00	362 274,00
67	Charges exceptionnelles	1 163 045,00	0,00	1 163 045,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 067 440,00	4 067 440,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 658 269,00	8 658 269,00
Dépenses de fonctionnement – Total		172 353 527,00	12 725 709,00	185 079 236,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	66 459,00	66 459,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 089 490,00	0,00	4 089 490,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	8 472 535,00	0,00	8 472 535,00
204	Subventions d'équipement versées	7 878 436,00	0,00	7 878 436,00
21	Immobilisations corporelles (6)	39 222 448,00	0,00	39 222 448,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	37 320 000,00	0,00	37 320 000,00
26	Participations et créances rattachées	1 430 000,00	0,00	1 430 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 047 825,00	0,00	2 047 825,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		100 460 734,00	66 459,00	100 527 193,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 527 193,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	48 000,00		48 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 894 200,00		2 894 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	123 819 492,00		123 819 492,00
74	Dotations et participations	58 247 085,00		58 247 085,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	0,00	4 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	66 459,00	66 459,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		185 012 777,00	66 459,00	185 079 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
13	Subventions d'investissement	11 683 394,00	0,00	11 683 394,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	44 099 335,00	0,00	44 099 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	125,00	0,00	125,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 067 440,00	4 067 440,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		8 658 269,00	8 658 269,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	26 018 630,00		26 018 630,00
Recettes d'investissement – Total		87 801 484,00	12 725 709,00	100 527 193,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 527 193,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	36 618 181,00	40 108 310,00	40 108 310,00
60611	Eau et assainissement	4 100,00	5 350,00	5 350,00
60612	Energie - Electricité	91 220,00	100 470,00	100 470,00
60622	Carburants	37 600,00	44 300,00	44 300,00
60623	Alimentation	17 410,00	12 800,00	12 800,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 070,00	59 600,00	59 600,00
60636	Vêtements de travail	102 200,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	22 800,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	41 280,00	27 500,00	27 500,00
611	Contrats de prestations de services	27 423 200,00	30 835 900,00	30 835 900,00
6132	Locations immobilières	635 000,00	669 750,00	669 750,00
6135	Locations mobilières	60 692,00	68 100,00	68 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	288 500,00	296 200,00	296 200,00
61521	Entretien terrains	80 000,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 670,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 120 000,00	870 000,00	870 000,00
61551	Entretien matériel roulant	37 600,00	63 000,00	63 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	207 600,00	209 500,00	209 500,00
6156	Maintenance	355 594,00	337 328,00	337 328,00
6161	Multirisques	71 000,00	70 000,00	70 000,00
617	Etudes et recherches	3 633 660,00	3 674 730,00	3 674 730,00
6182	Documentation générale et technique	7 958,00	7 319,00	7 319,00
6184	Versements à des organismes de formation	45 300,00	76 950,00	76 950,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	27 470,00	34 300,00	34 300,00
6226	Honoraires	116 000,00	108 350,00	108 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	56 760,00	60 000,00	60 000,00
6228	Divers	583 708,00	422 908,00	422 908,00
6231	Annonces et insertions	49 840,00	60 000,00	60 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	510,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	143 110,00	148 200,00	148 200,00
6238	Divers	301 290,00	431 485,00	431 485,00
6251	Voyages et déplacements	2 891,00	12 000,00	12 000,00
6256	Missions	0,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	61 250,00	66 000,00	66 000,00
6261	Frais d'affranchissement	68 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	113 370,00	107 200,00	107 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50 000,00	50 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	208 400,00	137 890,00	137 890,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	618,00	650,00	650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	64 700,00	58 000,00	58 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	75 000,00	75 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	2 250,00	2 250,00
6288	Autres services extérieurs	418 060,00	631 880,00	631 880,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	120 000,00	120 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	250,00	800,00	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 431 266,00	8 703 150,00	8 703 150,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	17 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	32 100,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement mobilité	128 268,00	145 010,00	145 010,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 281,00	22 760,00	22 760,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	62 555,00	63 730,00	63 730,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 663 910,00	2 634 640,00	2 634 640,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	188 788,00	190 600,00	190 600,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	5 200,00	5 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 123 119,00	1 078 670,00	1 078 670,00
64131	Rémunérations non tit.	1 728 014,00	2 022 010,00	2 022 010,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	900,00	900,00
6417	Rémunérations des apprentis	29 081,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	27 230,00	27 230,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	200,00	200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	881 632,00	967 060,00	967 060,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	935 051,00	944 540,00	944 540,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	319 860,00	215 090,00	215 090,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 607,00	10 510,00	10 510,00

PARIS TERRES D'ENVOI - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	270 000,00	334 000,00	334 000,00
014	Atténuations de produits	100 700 000,00	101 442 941,00	101 442 941,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	95 700 000,00	96 442 941,00	96 442 941,00
65	Autres charges de gestion courante	18 398 401,00	20 573 807,00	20 573 807,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	49 700,00	187 850,00	187 850,00
6518	Autres	288 030,00	137 650,00	137 650,00
6531	Indemnités	410 802,00	375 720,00	375 720,00
6533	Cotisations de retraite	21 275,00	20 960,00	20 960,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	124 188,00	130 550,00	130 550,00
6535	Formation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	360 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65548	Autres contributions	15 232 446,00	16 759 965,00	16 759 965,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 811 860,00	2 761 112,00	2 761 112,00
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		164 147 848,00	170 828 208,00	170 828 208,00
66	Charges financières (b)	416 359,00	362 274,00	362 274,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	416 000,00	385 300,00	385 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 641,00	-33 026,00	-33 026,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 719 149,00	1 163 045,00	1 163 045,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 589 119,00	966 045,00	966 045,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	89 000,00	146 000,00	146 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		168 283 356,00	172 353 527,00	172 353 527,00
023	Virement à la section d'investissement	21 026 975,37	8 658 269,00	8 658 269,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 997 662,00	4 067 440,00	4 067 440,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 997 662,00	4 067 440,00	4 067 440,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 024 637,37	12 725 709,00	12 725 709,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 024 637,37	12 725 709,00	12 725 709,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		193 307 993,37	185 079 236,00	185 079 236,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	97 580,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	130 607,76
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-33 026,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	130 000,00	48 000,00	48 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	130 000,00	48 000,00	48 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 849 807,00	2 894 200,00	2 894 200,00
7011	Ventes d'eau	30,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	70 000,00	112 000,00	112 000,00
704	Travaux	6 000,00	389 400,00	389 400,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	490 000,00	490 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	90 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 530,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 736 000,00	1 667 200,00	1 667 200,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	243 000,00	190 200,00	190 200,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	652 247,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 000,00	30 400,00	30 400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	35 000,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes	120 027 688,00	123 819 492,00	123 819 492,00
73111	Impôts directs locaux	68 912 478,00	71 215 084,00	71 215 084,00
73221	FNGIR	5 820 500,00	5 820 485,00	5 820 485,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	885 100,00	885 100,00	885 100,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	44 409 610,00	45 898 823,00	45 898 823,00
74	Dotations et participations	58 633 922,00	58 247 085,00	58 247 085,00
744	FCTVA	300 000,00	176 000,00	176 000,00
74718	Autres participations Etat	3 398 456,00	2 308 414,00	2 308 414,00
7472	Participat° Régions	155 000,00	77 500,00	77 500,00
7473	Participat° Départements	12 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	566 750,00	566 750,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	34 397 520,00	34 397 522,00	34 397 522,00
74758	Participat° Autres groupements	79 048,00	350 000,00	350 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	200 875,00	330 972,00	330 972,00
7478	Participat° Autres organismes	60 075,00	62 146,00	62 146,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	14 560 291,00	14 560 281,00	14 560 281,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 581 400,00	3 617 500,00	3 617 500,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 889 257,00	1 800 000,00	1 800 000,00
75	Autres produits de gestion courante	669 500,00	4 000,00	4 000,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	4 000,00	4 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	657 500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		182 310 917,00	185 012 777,00	185 012 777,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		182 330 917,00	185 012 777,00	185 012 777,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	59 630,00	66 459,00	66 459,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	59 630,00	66 459,00	66 459,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		59 630,00	66 459,00	66 459,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		182 390 547,00	185 079 236,00	185 079 236,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	185 079 236,00
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 553 575,00	8 472 535,00	8 472 535,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	497 620,00	912 751,00	912 751,00
2031	Frais d'études	9 938 455,00	7 404 034,00	7 404 034,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	111 500,00	149 750,00	149 750,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	9 690 000,00	7 878 436,00	7 878 436,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	106 000,00	300 000,00	300 000,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	16 000,00	16 000,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	144 000,00	384 000,00	384 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	28 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	536 000,00	895 649,00	895 649,00
20423	Privé : Projet infrastructure	8 876 000,00	6 282 787,00	6 282 787,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	32 693 150,00	39 222 448,00	39 222 448,00
2111	Terrains nus	601 880,00	120 000,00	120 000,00
2115	Terrains bâtis	22 680 235,00	28 775 378,00	28 775 378,00
2135	Installations générales, agencements	70 500,00	15 000,00	15 000,00
2138	Autres constructions	80 000,00	120 000,00	120 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 678 900,00	8 260 000,00	8 260 000,00
21538	Autres réseaux	20 000,00	7 500,00	7 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	386 000,00	452 100,00	452 100,00
2181	Installat° générales, agencements	55 700,00	19 500,00	19 500,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	120 000,00	120 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	72 500,00	33 000,00	33 000,00
2184	Mobilier	9 000,00	9 000,00	9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 010 435,00	1 290 970,00	1 290 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 499 191,00	37 320 000,00	37 320 000,00
2313	Constructions	0,00	34 920 000,00	34 920 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 489 191,00	2 400 000,00	2 400 000,00
Total des dépenses d'équipement		55 435 916,00	92 893 419,00	92 893 419,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 904,00	4 089 490,00	4 089 490,00
1641	Emprunts en euros	1 765 864,00	4 074 450,00	4 074 450,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	13 040,00	13 040,00	13 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00
261	Titres de participation	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 344 200,00	2 047 825,00	2 047 825,00
274	Prêts	242 000,00	1 845 625,00	1 845 625,00
275	Dépôts et cautionnements versés	202 200,00	202 200,00	202 200,00
27638	Créance Autres établissements publics	900 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 125 104,00	7 567 315,00	7 567 315,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		58 561 020,00	100 460 734,00	100 460 734,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	59 630,00	66 459,00	66 459,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	59 630,00	66 459,00	66 459,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 782,00	8 639,00	8 639,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 121,00	7 121,00	7 121,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	21 727,00	22 699,00	22 699,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		59 630,00	66 459,00	66 459,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		58 620 650,00	100 527 193,00	100 527 193,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				100 527 193,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 852 597,00	11 683 394,00	11 683 394,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 252 900,00	2 332 000,00	2 332 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	10 000,00	10 000,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	50 000,00	50 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	599 697,00	50 000,00	50 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	3 000 000,00	941 394,00	941 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 328 059,80	44 099 335,00	44 099 335,00
1641	Emprunts en euros	6 328 059,80	44 099 335,00	44 099 335,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 180 656,80	55 782 729,00	55 782 729,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	125,00	125,00
274	Prêts	0,00	125,00	125,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 610 975,73	26 018 630,00	26 018 630,00
Total des recettes financières		21 610 975,73	32 018 755,00	32 018 755,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		32 791 632,53	87 801 484,00	87 801 484,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 026 975,37	8 658 269,00	8 658 269,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 997 662,00	4 067 440,00	4 067 440,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	77 898,00	91 967,00	91 967,00
28031	Frais d'études	34 809,00	34 809,00	34 809,00
28033	Frais d'insertion	1 778,00	1 778,00	1 778,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	706,00	706,00	706,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	7 945,00	10 622,00	10 622,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 057 834,00	1 057 834,00	1 057 834,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	102 450,00	102 450,00	102 450,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	8 221,00	8 221,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	489,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	4 545,00	4 545,00	4 545,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	997,00	997,00	997,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 651,00	3 651,00	3 651,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	132 814,00	132 689,00	132 689,00
280423	Privé : Projet infrastructure	290 000,00	495 205,00	495 205,00
28051	Concessions et droits similaires	60 043,00	54 312,00	54 312,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	708,00	540,00	540,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 985,00	18 049,00	18 049,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 249,00	3 249,00	3 249,00
28152	Installations de voirie	924,00	924,00	924,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	72 797,00	72 797,00	72 797,00
281532	Réseaux d'assainissement	364 295,00	414 070,00	414 070,00
281534	Réseaux d'électrification	1 941,00	1 941,00	1 941,00
281538	Autres réseaux	2 123,00	2 123,00	2 123,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	171,00	171,00	171,00
281571	Matériel roulant	9 533,00	9 533,00	9 533,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	391 107,00	373 606,00	373 606,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	31 133,00	30 972,00	30 972,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	8 940,00	8 940,00	8 940,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	382 043,00	382 043,00	382 043,00

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	15 511,00	15 511,00	15 511,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	7 340,00	7 340,00	7 340,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	184,00	184,00	184,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	420 662,00	121 559,00	121 559,00
28181	Installations générales, aménagt divers	23 564,00	28 998,00	28 998,00
28182	Matériel de transport	28 040,00	28 759,00	28 759,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 138,00	49 569,00	49 569,00
28184	Mobilier	13 348,00	11 887,00	11 887,00
28188	Autres immo. corporelles	398 967,00	484 889,00	484 889,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 024 637,37	12 725 709,00	12 725 709,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 024 637,37	12 725 709,00	12 725 709,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		57 816 269,90	100 527 193,00	100 527 193,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 527 193,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 780 000	372 950	0	0	5 300 000	0	109 000	0	652 649	88 039 762	4 206 373	100 460 734
- Equipements municipaux (2)		370 750	0	0	5 300 000	0	7 000	0	0	79 337 233	0	85 014 983
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	100 000	0	652 649	5 243 000	1 882 787	7 878 436
- Opérations financières	1 780 000											1 780 000
Dépenses d'ordre	66 459											66 459
Total dépenses de l'exercice	1 846 459	372 950	0	0	5 300 000	0	109 000	0	652 649	88 039 762	4 206 373	100 527 193
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 846 459	372 950	0	0	5 300 000	0	109 000	0	652 649	88 039 762	4 206 373	100 527 193

RECETTES

Total recettes de l'exercice	62 825 044	0	31 260 630	6 441 519	100 527 193							
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	62 825 044	0	31 260 630	6 441 519	100 527 193							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	114 728 680	5 489 184	0	0	0	545 455	3 228 026	0	2 536 640	57 274 324	1 276 927	185 079 236
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	114 728 680	5 489 184	0	0	0	545 455	3 228 026	0	2 536 640	57 274 324	1 276 927	185 079 236

RECETTES

Total recettes de l'exercice	129 852 287	227 100	0	0	0	0	1 425 459	0	2 060 448	51 069 784	444 158	185 079 236
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	129 852 287	227 100	0	0	0	0	1 425 459	0	2 060 448	51 069 784	444 158	185 079 236

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 846 459	372 950	0	0	5 300 000	0	109 000	0	652 649	88 039 762	4 206 373	100 527 193
Dépenses réelles		1 780 000	372 950	0	0	5 300 000	0	109 000	0	652 649	88 039 762	4 206 373	100 460 734
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 000	0	0	0	0	0	2 000	0	0	13 904	2 293 586	4 089 490
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	169 550	0	0	0	0	0	0	0	8 302 985	0	8 472 535
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	100 000	0	652 649	5 243 000	1 882 787	7 878 436
21	Immobilisations corporelles	0	201 200	0	0	0	0	7 000	0	0	39 014 248	0	39 222 448
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	5 300 000	0	0	0	0	32 020 000	0	37 320 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000	30 000	1 430 000
27	Autres immobilisations financières	0	2 200	0	0	0	0	0	0	0	2 045 625	0	2 047 825
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		66 459	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 459
040	Opérat° ordre transfert entre sections	66 459	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 459
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		62 825 044	0	0	0	0	0	0	0	0	31 260 630	6 441 519	100 527 193
Recettes réelles		50 099 335	0	0	0	0	0	0	0	0	31 260 630	6 441 519	87 801 484
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 518 630	5 500 000	26 018 630
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 742 000	941 394	11 683 394

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	44 099 335	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 099 335
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125	125
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		12 725 709	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 725 709
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 658 269	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 658 269
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 067 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 067 440
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		114 728 680	5 489 184	0	0	0	545 455	3 228 026	0	2 536 640	57 274 324	1 276 927	185 079 236
Dépenses réelles		102 002 971	5 489 184	0	0	0	545 455	3 228 026	0	2 536 640	57 274 324	1 276 927	172 353 527
011	Charges à caractère général	50 000	1 675 054	0	0	0	126 250	1 075 431	0	2 282 030	34 486 084	413 461	40 108 310
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 718 800	0	0	0	73 740	263 360	0	239 610	4 815 340	592 300	8 703 150
014	Atténuations de produits	101 442 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 442 941
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	150 000	1 094 330	0	0	0	221 465	1 007 190	0	15 000	17 922 900	162 922	20 573 807
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	360 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 244	362 274
67	Charges exceptionnelles	0	1 000	0	0	0	124 000	882 045	0	0	50 000	106 000	1 163 045
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		12 725 709	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 725 709
023	Virement à la section d'investissement	8 658 269	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 658 269
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 067 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 067 440
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		129 852 287	227 100	0	0	0	0	1 425 459	0	2 060 448	51 069 784	444 158	185 079 236
Recettes réelles		129 785 828	227 100	0	0	0	0	1 425 459	0	2 060 448	51 069 784	444 158	185 012 777
013	Atténuations de charges	0	15 500	0	0	0	0	6 500	0	0	25 000	1 000	48 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	211 600	0	0	0	0	9 000	0	0	2 673 600	0	2 894 200
73	Impôts et taxes	77 920 669	0	0	0	0	0	0	0	0	45 898 823	0	123 819 492
74	Dotations et participations	51 865 159	0	0	0	0	0	1 405 959	0	2 060 448	2 472 361	443 158	58 247 085
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	4 000	0	0	0	0	4 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>66 459</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>66 459</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>66 459</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>66 459</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					34 912 253,86									
1641 Emprunts en euros (total)					34 912 253,86									
2014001 / 1046029	AGENCE DE L EAU	15/04/2016	16/12/2014	15/12/2015	12 960,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2017002 / 1320761	CREDIT AGRICOLE	27/12/2017	20/03/2018	20/06/2018	3 000 000,00	F		1,230	0,000	EUR	T	C	O	A-1
2020001 / MIN532503EUR001	SFIL	09/12/2019	01/01/2020	01/01/2020	1 336 500,00	F		4,140	0,000	EUR	T	C	O	A-1
2020002 / MIN532509EUR001	SFIL	09/12/2019	01/01/2020	01/03/2020	2 609 457,86	F		4,050	0,000	EUR	A	P	O	E-1
2020003 / 2676/101/001	SOCIETE GENERALE	09/12/2019	01/01/2020	31/03/2020	836 000,00	F		3,790	0,000	EUR	T	C	O	A-1
2020010 / C711592	CREDIT FONCIER	18/12/2020	30/12/2020	30/03/2021	6 000 000,00	F		0,390	0,000	EUR	T	C	O	A-1
600 / MON511972EUR	LA BANQUE POSTALE	04/11/2015	23/12/2015	01/04/2016	1 500 000,00	V	EURIBOR03M	0,790	0,000	EUR	T	C	O	A-1
706 / 1211795	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION	27/12/2011	01/02/2015	01/02/2022	2 293 586,00	V	LIVRET A	1,600	0,000	EUR	A	X	O	A-1
711 / 9473511	CAISSE D EPARGNE	05/12/2014	25/11/2015	25/02/2016	3 368 750,00	F		2,300	0,000	EUR	T	C	O	A-1
712 / MIN507491EUR001	LA BANQUE POSTALE	12/12/2014	01/10/2015	01/01/2016	3 555 000,00	F		2,450	0,000	EUR	T	C	O	A-1
713 / 9672088	CAISSE D EPARGNE	10/12/2015	25/12/2015	25/03/2016	5 400 000,00	F		1,650	0,000	EUR	T	C	O	A-1
714 / MIN522267EUR	LA BANQUE POSTALE	21/12/2016	14/09/2017	01/04/2018	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,710	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					195 600,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					195 600,00									
601 / 04022900	AGENCE DE L EAU	29/01/2004	03/05/2007	03/05/2008	156 480,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
6020 / 04022901	AGENCE DE L EAU	29/01/2004	17/12/2008	17/12/2009	39 120,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					35 107 853,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		25 144 943,36					4 068 433,71	377 213,89	0,00	97 580,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		25 144 943,36					4 068 433,71	377 213,89	0,00	97 580,69
2014001 / 1046029	N	0,00	A-1	6 912,00	7,95	F		0,000	864,00	0,00	0,00	0,00
2017002 / 1320761	N	0,00	A-1	2 437 500,00	16,21	F		1,230	150 000,00	29 289,38	0,00	781,56
2020001 / MIN532503EUR001	N	0,00	A-1	1 039 500,00	6,75	F		4,140	148 500,00	41 293,39	0,00	9 322,04
2020002 / MIN532509EUR001	N	0,00	E-1	2 232 920,36	8,16	C		4,050	202 503,71	91 689,29	0,00	69 246,72
2020003 / 2676/101/001	N	0,00	A-1	684 000,00	9,00	F		3,790	76 000,00	25 181,49	0,00	0,00
2020010 / C711592	N	0,00	A-1	5 700 000,00	19,00	F		0,390	300 000,00	21 791,26	0,00	0,00
600 / MON511972EUR	N	0,00	A-1	925 000,00	9,00	V	EURIBOR03M	0,790	100 000,00	7 108,36	0,00	1 647,07
706 / 1211795	N	0,00	A-1	2 293 586,00	0,08	V	LIVRET A	0,500	2 293 586,00	25 229,45	0,00	0,00
711 / 9473511	N	0,00	A-1	1 270 675,00	13,15	F		2,300	95 900,00	28 398,39	0,00	2 626,93
712 / MIN507491EUR001	N	0,00	A-1	1 252 350,00	13,49	F		2,450	91 080,00	29 845,78	0,00	7 033,75
713 / 9672088	N	0,00	A-1	3 240 000,00	8,98	F		1,650	360 000,00	51 232,50	0,00	660,00
714 / MIN522267EUR	N	0,00	A-1	4 062 500,00	16,00	V	EURIBOR03M	0,650	250 000,00	26 154,60	0,00	6 262,62
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PARIS TERRES D'ENVOL - BUDGET PRINCIPAL PTDE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		15 648,00					13 040,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		15 648,00					13 040,00	0,00	0,00	0,00
601 / 04022900	N	0,00	A-1	10 432,00	0,33	F		0,000	10 432,00	0,00	0,00	0,00
6020 / 04022901	N	0,00	A-1	5 216,00	1,96	F		0,000	2 608,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		25 160 591,36					4 081 473,71	377 213,89	0,00	97 580,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
2020002 / MIN532509EUR001	SFIL	2 609 457,86	2 232 920,36	1	11,00		4,05	E12M-POST	0,00		4,050	91 689,29	0,00	8,87
TOTAL (E)		2 609 457,86	2 232 920,36						0,00			91 689,29	0,00	8,87
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 609 457,86	2 232 920,36						0,00			91 689,29	0,00	8,87

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	22 927 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 232 920,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	19-12-2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV EQUIPT BIEN MOB MAT ET ETUDES	5	03/10/2016
L	ETABLISSEMENT ET SERVICES RATTACHES	30	03/10/2016
L	BATIMENTS D EXPLOITATION	0	03/10/2016
L	INSTALLATION GEN AGCT AMNGT SUR SOL AUTRUI	0	03/10/2016
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0	03/10/2016
L	REGIONS	60	19/12/2016
L	AUTRES GROUPEMENTS	40	19/12/2016
L	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0	19/12/2016
L	REGIONS	0	19/12/2016
L	DEPARTEMENTS	0	19/12/2016
L	AUTRES COMMUNES	0	19/12/2016
L	AUTRES REGROUPEMENTS	0	19/12/2016
L	AUTRES	0	19/12/2016
L	PLU	10	19/12/2016
L	ETUDES NON SUIVI DE TRAVAUX	5	19/12/2016
L	ETUDES NON AMORTISSABLE	0	19/12/2016
L	FRAIS D ANNONCE NON SUIVI DE REALISATION	5	19/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/12/2016
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	19/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	19/12/2016
L	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	19/12/2016
L	SUBVENTION BIEN MOBILIER PERSONNES DROIT PRIVE	5	19/12/2016
L	SUBVENTION BATIMENT PERSONNES DROIT PRIVE	30	19/12/2016
L	SUBVENTION PROJET INFRASTR PERSONNES DROIT PRIVE	40	19/12/2016
L	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES,	2	19/12/2016
L	LOGICIEL	2	19/12/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	19/12/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10	19/12/2016
L	TERRAINS NUS	0	19/12/2016
L	TERRAINS DE VOIRIE	0	19/12/2016
L	TERRAINS AMENAGES	0	19/12/2016
L	TERRAINS BATIS	0	19/12/2016
L	CIMETIERES	0	19/12/2016
L	AUTRES TERRAINS	0	19/12/2016
L	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES	15	19/12/2016
L	AUTRES AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	19/12/2016
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	19/12/2016
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	15	19/12/2016
L	AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	15	19/12/2016
L	AUTRES BATIMENTS	15	19/12/2016
L	INSTALLATION DE VOIRIE	15	19/12/2016
L	RESEAUX D ADDUCTION D EAU	40	19/12/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT	40	19/12/2016
L	AUTRES RESEAUX	15	19/12/2016
L	MATERIEL INCENDIE	15	19/12/2016
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	15	19/12/2016
L	AUTRE MATERIEL DE VOIRIE	15	19/12/2016
L	MATERIEL TECHNIQUE	15	19/12/2016
L	TERRAINS NUS	0	19/12/2016
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT DE TERRAINS MAD	0	19/12/2016
L	CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	40	19/12/2016
L	CONSTRUCTIONS INSTAL. GEN., AGENC., AMENAG.	15	19/12/2016
L	INSTALLATION GEN AGENCT AMENGT CONSTRUCTIONS	15	19/12/2016
L	INSTALLATION AGENCEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS MAD	15	19/12/2016
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES MAD	60	19/12/2016
L	RESEAUX D ADDUCTION D EAU MAD	40	19/12/2016
L	RESEAUX D ASSAINISSEMENT MAD	40	19/12/2016
L	AUTRES RESEAUX	0	19/12/2016
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	15	19/12/2016
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MAD	2	19/12/2016
L	MOBILIER MAD	10	19/12/2016
L	AUTRES MAD	5	19/12/2016
L	INSTALLATIONS SUR SOL D AUTRUI	15	19/12/2016
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	19/12/2016
L	MOBILIER	10	19/12/2016
L	AUTRES	6	19/12/2016
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0	19/12/2016
L	CONSTRUCTIONS	0	19/12/2016
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	0	19/12/2016
L	TRAVAUX EN COURS	0	19/12/2016
L	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO.	0	19/12/2016
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0	19/12/2016
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	19/12/2016
L	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0	19/12/2016
L	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0	19/12/2016
L	2183 MATERIEL BUREAUTIQUE	5	19/12/2016
L	2182 VEHICULES LOURDS	8	19/12/2016
L	2188 MATRIEL SANITAIRE ET CHAUFFAGE	10	19/12/2016
L	2184 COFFRE FORT	20	19/12/2016
L	2188 MATERIEL DE CUISINE	10	19/12/2016
L	2188 MATERIEL D ENTRETIEN	6	19/12/2016
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	2	19/12/2016
L	2188 MATERIEL CLASSIQUE	15	19/12/2016
L	2188 MATERIEL MEDICAL	5	19/12/2016
L	2184 MOBILIER DE BUREAU	10	19/12/2016
L	2188 MATERIEL SPORTIF	10	19/12/2016
L	2188 MATERIEL TELEPHONIQUE	6	19/12/2016
L	2188 MOBILIER URBAIN	15	19/12/2016
L	2188 HIFI ET VIDEO	6	19/12/2016
L	2182 VOITURES ET 2 ROUES	5	19/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Autres provisions pour risques	0,00	08/04/2019	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 153 949,00	I 4 153 949,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 087 490,00	4 087 490,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 074 450,00	4 074 450,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	13 040,00	13 040,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		66 459,00	66 459,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	66 459,00	66 459,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 153 949,00	0,00	0,00	4 153 949,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		44 744 464,00	III 44 744 464,00
Ressources propres externes de l'année (a)		6 000 125,00	6 000 125,00
10222	FCTVA	6 000 000,00	6 000 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	125,00	125,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		38 744 339,00	38 744 339,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	91 967,00	91 967,00
28031	Frais d'études	34 809,00	34 809,00
28033	Frais d'insertion	1 778,00	1 778,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	706,00	706,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	10 622,00	10 622,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 057 834,00	1 057 834,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	102 450,00	102 450,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	8 221,00	8 221,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	4 545,00	4 545,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	997,00	997,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 651,00	3 651,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	132 689,00	132 689,00
280423	Privé : Projet infrastructure	495 205,00	495 205,00
28051	Concessions et droits similaires	54 312,00	54 312,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	540,00	540,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 049,00	18 049,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 249,00	3 249,00
28152	Installations de voirie	924,00	924,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	72 797,00	72 797,00
281532	Réseaux d'assainissement	414 070,00	414 070,00
281534	Réseaux d'électrification	1 941,00	1 941,00
281538	Autres réseaux	2 123,00	2 123,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	171,00	171,00
281571	Matériel roulant	9 533,00	9 533,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	373 606,00	373 606,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	30 972,00	30 972,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	8 940,00	8 940,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	382 043,00	382 043,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	15 511,00	15 511,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	7 340,00	7 340,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	184,00	184,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	121 559,00	121 559,00
28181	Installations générales, aménagt divers	28 998,00	28 998,00
28182	Matériel de transport	28 759,00	28 759,00
28183	Matériel de bureau et informatique	49 569,00	49 569,00
28184	Mobilier	11 887,00	11 887,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	484 889,00	484 889,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	26 018 630,00	26 018 630,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 658 269,00	8 658 269,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 744 464,00	0,00	0,00	0,00	44 744 464,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 153 949,00
Ressources propres disponibles	IV	44 744 464,00
Solde	V = IV – II (6)	40 590 515,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	30 919 740,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	650,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	7 500,00
60622	CARBURANTS	18 000,00
60623	ALIMENTATION	700,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	46 200,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	3 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	30 365 900,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	0,00
61521	TERRAINS	25 000,00
615232	RESEAUX	0,00
61551	MATERIEL ROULANT	13 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	203 125,00
6156	MAINTENANCE	11 005,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	65 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	420,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	0,00
6226	HONORAIRES	2 250,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00
6228	DIVERS	0,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	80 000,00
6238	DIVERS	20 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	29 900,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	2 940,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	650,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 200,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000 370,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	17 870,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	2 790,00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	7 860,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	423 510,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	37 270,00
64114	PERSONNEL TITULAIRE-INDEMNITE INFLATION	1 300,00
64118	AUTRES INDEMNITES	120 500,00
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	135 480,00
64134	PERSONNEL NON TITULAIRE-INDEMNITE INFLATION	200,00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	0,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	104 920,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	143 130,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	3 850,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 690,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 479 700,00
6518	AUTRES	1 200,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	16 478 500,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		48 399 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		48 399 810,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		45 898 823,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES OORDUMES MENAGERES ET ASSIMI	45 898 823,00
Dotations et participations reçues		350 000,00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	350 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		519 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	503 500,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	490 000,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE PR ENLEV. DECHETS INDUST.	0,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	13 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	16 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 000,00
Total des recettes réelles		46 768 323,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		46 768 323,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		1 729 170,00
2031	FRAIS D'ETUDES	12 900,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	120 000,00
21538	AUTRES RESEAUX	0,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	436 000,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	5 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 155 270,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 729 170,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 729 170,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132			CONSEIL DEPARTEMENTAL 93 DEA DIRECTION DE L'EAU ET ASSAINISSE	Département	300 000,00
2041511			ILE DE FRANCE MOBILITES STIF SYND.TRANSP.IDF	Région	264 000,00
20423			SEQUANO AMENAGEMENT	Entreprise	1 882 787,00
20423			SOLIDEO	Entreprise	4 400 000,00
FONCTIONNEMENT					
6574			COS - SEAPFA	Association	200 000,00
6574			INSTITUT PARIS REGION	Association	4 000,00
6574			INSERECO93	Association	35 000,00
6574			MDE CONVERGENCES ENTREPRENEUR	Association	30 000,00
6574			FRANCE ACTIVE/ GARANCES	Association	10 000,00
6574			LE PLIE DU BLANC MESNIL	Entreprise	15 000,00
6574			TRANSPORTS RAPIDES AUTOMOBILES	Entreprise	31 000,00
6574			KEOLIS FILEO	Entreprise	501 000,00
6574			COMPETENCE EMPLOI	Entreprise	15 000,00
6574			ASSOCIATION ENTREPRISE PN2	Entreprise	24 000,00
6574			AGENCE LOCALE D ENERGIE	Entreprise	120 000,00
6574			ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE SEVR	Entreprise	48 000,00
6574			ME93	Entreprise	10 000,00
6574			KEOLIS CIF	Entreprise	700 000,00
6748			GIP EMPLOI ROISSY CDG	Entreprise	15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021-1 Construction du Colisée	89 600 000,00	0,00	89 600 000,00	9 960 000,00	40 335 000,00	38 305 000,00	1 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		78,00	0,00	78,00	42,00	22,00	64,00
Adjoint administratif	C	31,00	0,00	31,00	24,00	1,00	25,00
Attaché	A	35,00	0,00	35,00	11,00	19,00	30,00
Rédacteur	B	12,00	0,00	12,00	7,00	2,00	9,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		90,00	0,00	90,00	62,00	13,00	75,00
Adjoint technique	C	48,00	0,00	48,00	36,00	6,00	42,00
Agent de maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur	A	12,00	0,00	12,00	3,00	5,00	8,00
Ingénieur en chef	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	6,00	2,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		169,00	0,00	169,00	105,00	35,00	140,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	378	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	355	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	355	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	355	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	355	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	355	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	1027	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-4	CDI
Directeur général adjoint des services	A	OTR	HEA	0,00	47	A
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	599	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	379	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	707	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Administrateur	A	ADM	HEA	0,00	110	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 13/04/2012 -	SPL Le Bourget - Grand Paris	SPL Le Bourget - Grand Paris	Société Publique Locale	24 500,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYCTOM	01/01/2016	Coût/tonne de déchets	16 478 500,00
SEAPFA	01/01/2016	Contribution budgétaire	212 232,00
SEDIF	01/01/2016		0,00
SIPPERREC	01/01/2016		0,00
SIAEP-TC	01/01/2016		0,00
GIP emploi Roissy CDG	01/01/2017	Contribution budgétaire	60 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Service assainissement	11/01/2016	6 - 11/01/2016	20005809700029	SPIC	Non
	Service de l'eau	11/01/2016	6 - 11/01/2016	20005809700037	SPIC	Oui
	Réseaux de chaleur et de froid	01/01/2020	47 - 28/05/2018	20007291600022	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service aménagement	Aménagement d'une zone d'anciens terrains militaires à Dugny	01/01/2011	Droit commun -	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	33,68	0,00	71 215 084,00	3,34
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .